

DELEGATION DE SIGNATURE

N° 2024/046/DS

Bordeaux, le 22 janvier 2024

Le Directeur général par intérim du centre hospitalier universitaire de Bordeaux,

- VU le code de la santé publique notamment dans ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ; L6132-1 à L6132-7 ; R.6132-16 ;
- VU le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
- VU le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;
- VU le décret du n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire ;
- VU le décret du n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en œuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L. 6132-3 du code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire ;
- VU l'arrêté ministériel du 17 janvier 2024 portant nomination au cabinet de la ministre du travail, de la santé et des solidarités de Monsieur Yann BUBIEN, en tant que directeur adjoint du cabinet ;
- VU l'arrêté du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine en date du 22 janvier 2024 portant désignation de Monsieur Alexis THOMAS en qualité de directeur général par intérim du CHU de Bordeaux (33) à compter du 12 janvier 2024 ;
- VU la convention constitutive du groupement hospitalier de territoire, approuvée par le directeur général de l'Agence régionale de santé le 19 octobre 2016 ;
- VU la convention de mise à disposition du centre hospitalier universitaire de Bordeaux de Christelle RAVERDY, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier de Cadillac ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à Christelle RAVERDY, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier de Cadillac, pour signer en lieu et place du directeur général du CHU de Bordeaux, l'établissement support du GHT Alliance de Gironde, dans le cadre de la fonction achats :

- tout acte relatif à la procédure de passation (mise au point comprise) des marchés publics afférents à l'opération «Reconstruction des unités Broca et Pinel» visés dans la fiche opération de travaux présente en annexe ;
- lesdits marchés publics et procéder à leur notification ;
- les avenants relatifs aux marchés publics visés dans la fiche opération de travaux.

Article 2

La présente délégation prend effet à la date de signature et dès sa publication au registre des actes administratifs du département. Elle est également publiée et consultable sur le site internet du CHU de Bordeaux.

Le Directeur général par
interim



Alexis THOMAS

FICHE D'OPERATION DE TRAVAUX

En vue d'une délégation de signature par le directeur de l'établissement support pour le délégataire de l'établissement

INFORMATIONS GENERALES

Date de la demande de délégation	27/04/22
Nom de l'établissement partie :	Centre hospitalier de Cadillac
Localisation de l'opération	89 rue cazeaux cazalet 33410 Cadillac
Intitulé de l'opération	Reconstruction des unités Broca et Pinel
Nom et fonction du délégataire	Raverdy Christelle – Attachée d'Administration Hospitalière
Annexe	Pré-programme – version du 13 mai 2022 Planning prévisionnel – version du 24 mai 2022

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Surface :	NEUF : 1 720 m ² SU	REHABILITATION :
Surface utile SU : 1 720 m ²	Surface totale dans œuvre SDO 2 494 m ²	Surface plancher SP 2 494 m ²
Le repérage amiante a été réalisé : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
Présence d'amiante : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		

TYPE PROCEDURE

Marché public global : oui non

Si Marché public non global

Procédure :

MAITRISE D'ŒUVRE montant 750 105.60 € HT (estimation AMO stade faisabilité)

Loi MOP – Concours d'architecture

Préciser les missions de MOE : Base : ESQ, APS, APD, PRO-DCE, (PC), ACT, VISA, DET, AOR. Complémentaires : SSI, SYN, DEM

TRAVAUX montant : 6 250 880.00 € HT (valeur avril 2022, stade faisabilité)

Procédure formalisée

Allotissement : oui non

Justificatif si la procédure n'est pas allotie :

•Allotissement (à détailler si connu)

MONTANT

LOT 01

Non encore connu

PRESTATIONS INTELLECTUELLES		
Désignation	Montant	Procédure
AMO	163 860 € HT	Marché subséquent n°210042 issu de l'accord-cadre n° 170083 (Pour information)
OPC	62 508.80 € HT	Estimation au stade faisabilité Procédure formalisée
Contrôle technique (préciser les missions) : L, SEI, AV, HAND, ATT Hand, Th, PS, PH, F, VIEL, CONSUEL	50 007.04€ HT	Estimation au stade faisabilité Procédure adaptée
Co SPS (préciser le niveau) Niveau 1	18 752.64 € HT	Estimation au stade faisabilité Lettre de consultation <40 k€ HT en cours d'analyse
Etude géotechnique	5 000.00€ HT	Estimation au stade faisabilité Lettre de consultation <40 k€ HT
Relevé géomètre	4 000.00€ HT	Estimation au stade faisabilité Lettre de consultation <40 k€ HT
Diagnostics amiante et plomb	6 000.00€ HT	Estimation au stade faisabilité Lettre de consultation <40 k€ HT
Test d'infiltrométrie		
Assurance DO	136 597.53 € HT	Estimation – Procédure adaptée
DOCUMENTS DEMANDES		
CANDIDATURE (décrire les documents et renseignements demandés et compétences minimales exigées)		OFFRE
MOE		
<p>un architecte mandataire + un bureau d'études pluridisciplinaires ou plusieurs bureaux d'études d'ingénierie couvrant l'ensemble des techniques courantes pour la construction neuve dans le domaine hospitalier et particulièrement de la psychiatrie, compétents dans les domaines et missions suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Structure, o Voirie et Réseaux Divers (VRD), o Génie électrique, o Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie o Génie thermique (CVC, Désenfumage), o Economie de la construction, o Synthèse technique Tous Corps d'Etat, o Acoustique, o Définition et choix du mobilier. 		
OPC		
AMO		
Bureau de Contrôle		

CSPS	
TRAVAUX	

CRITERES	SOUS CRITERES	PONDERATION	SOLUTION ALTERNATIVE /PSE (préciser)
MOE			
OPC			
AMO			
Bureau de Contrôle			
CSPS			
TRAVAUX (à préciser par lot)			